La Saint-Laurent - Montpinchon

10 – 11 – 12 – 13 août 2019

SAINT-LAURENT 2019

Nous voulons saluer et rendre hommage à nos prédécesseurs qui ont œuvré pour pérenniser les épreuves cyclistes de la Saint-Laurent, chacun y apportant une petite touche personnelle. D'une journée en 1952, c'est quatre jours de courses.

Cette année, après les jeunes des écoles de cyclisme, ce sont les juniors qui s'élanceront les premiers suivis des espoirs, des Pass'cyclismes et les élites.De nombreux coureurs présents sur les routes du Tour de France, pour en citer quelques-uns Warren Barguil, Amaël Moinard, Benoit Cosnefroy…. ils sont venus participer à nos épreuves, ce qui reflètent la qualité et la valeur de celles-ci pour pouvoir évoluer l'échelon supérieur.

Rien n'est possible sans la mobilisation de l'équipe de bénévoles qui consacrent du temps personnel pour le bon déroulement de la Saint-Laurent 2019, qu'ils soient remerciés ainsi que les partenaires publics ou privés pour leur soutien financier ou logistique afin que cet événement soit une réussite.
Vive la Saint-Laurent

Nicole Delarue
alni.delarue@orange.fr
06 84 96 97 31

Le comité d'organisation :

Annie Cailloux
Présidente du CC St Laurent

Nicole Delarue
Organisatrice et secrétaire

Joël Cailloux
Vice-président

Jean Cailloux
Trésorier

Alain Delarue
Délégué sécurité

Restauration : Huguette Laisney, Sylvie Canuet, Brigitte Lengronne, Brigitte Billy, Inès, Lilou et Manon

Chauffeurs : Julien Laisney, Christian Delaunay, Denis Quesnel, Michel Lebrun, Stéphane Roëtta, Hervé Leroux, Mathieu Cailloux, Michel Lebouteiller,

---

Partenaires
Hébergement et restauration

IBIS Saint-Lô tél. : 02 33 57 78 38
Hôtel de la Gare Gavray : 02 33 61 40 55
IBIS Budget Coutances 02 33 76 74 78 – la Pergola Coutances 02 33 45 93 22

LOGISTIQUE DE LA ST LAURENT

Animateur officiel : Etienne LEBAS

Podium d'arrivée Tendance Ouest

Sonorisation SONELEC Coutances

Ambulances La Croix Bleue

Motos sécurité : les Vélomotards

Dépannage neutre 2 véhicules - Shimano

Moto infos

Information sur le circuit : Direct info association

Véhicule balai : Christophe Legrand

Véhicules officiels : Nissan DESSOUDE, Groupama

Jury des arbitres

Président du jury : David JEAN

Arbitre : Danielle DELIMAUGES

Arbitre : Gérard LEFAIVRE

Juge à l'arrivée : Pierre AUBERNON

Arbitre moto : François MOREL

Arbitre moto : Stéphane REVERT

Médecin de la course :

Ambulance La Croix Bleue

Liste des hôpitaux :

Saint-Lô 715 rue Dunant – Tél : 02.33.06.33.33

Coutances rue de la Gare - Tél : 02.33.47.40.00 – urgence Tél : 02.33.47.40.25

INFORMATIONS PRATIQUES

- Engagement : site WEB de la FFC
- Permanence : Mairie de Montpinchon
- Confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques
- Samedi 10 août 2019 à partir de 11 h 30 à 12 heures 30
- 12 h 45 Réunion des directeurs sportifs à l'école de Montpinchon
- 13 h 00 : Signature et présentation des équipes au podium et contrôle des braquets
- 14 h 00 : Départ
- Contrôle antidopage : Ecole de Montpinchon

EPREUVE DU CALENDRIER NATIONAL FFC
NATIONALE juniors
PRIX de la ST LAURENT
Samedi 10 août 2019

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Le prix de la Saint-Laurent Juniors est **organisé** par Nicole Delarue – 14 rue des Sauges – 50200 Coutances et le CC St Laurent Montpinchon sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme Il se dispute le samedi 10 août 2019.

Article 2. L'épreuve est réservée aux athlètes hommes juniors (17 et 18 ans).
Elle est inscrite au calendrier national des épreuves fédérales juniors classée 1.14.

Article 3. Conformément au règlement FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte aux sélections régionales, départementales, clubs et individuels

Article 4. La **permanence** de départ se tient le samedi 10 août de 11 h 30 à 12 heures 30, à la Mairie de Montpinchon.
La confirmation des partants et le retrait des dossards et des plaques le samedi 10 août de 11 heures 30 à 12 heures 30.
La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée à 12 h 45 et aura lieu à l'école de Montpinchon.

Article 5. La signature, la présentation des équipes se fait au podium, suivi du contrôle des braquets.

Article 6. Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550

Article 7. Le service **d'assistance technique neutre** est assuré par Shimano.
Le service est assuré au moyen de 2 voitures de dépannage.

Article 8 Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les **derniers kilomètres**, ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 9. Le **ravitaillement** est interdit dans les 4 premiers tours et dans le dernier tour. Une zone de ravitaillement est située 7,9 km de la ligne de départ.

Article 10. Les **classements** suivants seront établis :

Classement individuel

Classement meilleur grimpeur :

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au 2ème, au 4ème et au 6ème passage sur la ligne d'arrivée. La cotation des points sera celle mentionnée : 6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers.

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans la côte.
2. Nombre de 2ème, de 3ème, et de 4ème place dans la côte.
3. Classement Individuel de l'épreuve

Pour figurer au classement meilleur grimpeur, les concurrents devront obligatoirement terminer l'épreuve dans les délais.

Classement par équipe :

Le classement par équipes s'établit par l'addition des places des trois meilleurs coureurs de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'épreuve. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement individuel.

Article 11. Les **prix** suivants sont attribués :

Classement individuel sur 20 coureurs : 823 €
Classement juniors 1ère année sur 10 coureurs : 152 €
Classement du meilleur grimpeur sur 5 coureurs : 152 €
Classement par équipes sur 5 équipes : 152 €
Le montant général des prix attribués à l'occasion de l'épreuve est de 1279 €

Article 12. Le règlement **antidopage** de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.
Le contrôle antidopage a lieu à l'école de Montpinchon (près de la mairie).

Article 13. Les coureurs suivants doivent se présenter au **protocole** dans les **5 minutes** suivant l'arrivée :
Les 3 premiers de l'épreuve,
Le 1er junior 1ère année,
Le meilleur grimpeur,
La meilleure équipe avec les 3 premiers coureurs de l'épreuve.

Article 14. le barème de **pénalités** de la FFC est le seul applicable.

A Montpinchon, le 4 août 2019

Nicole DELARUE

Circuit Saint-Laurent Montpinchon

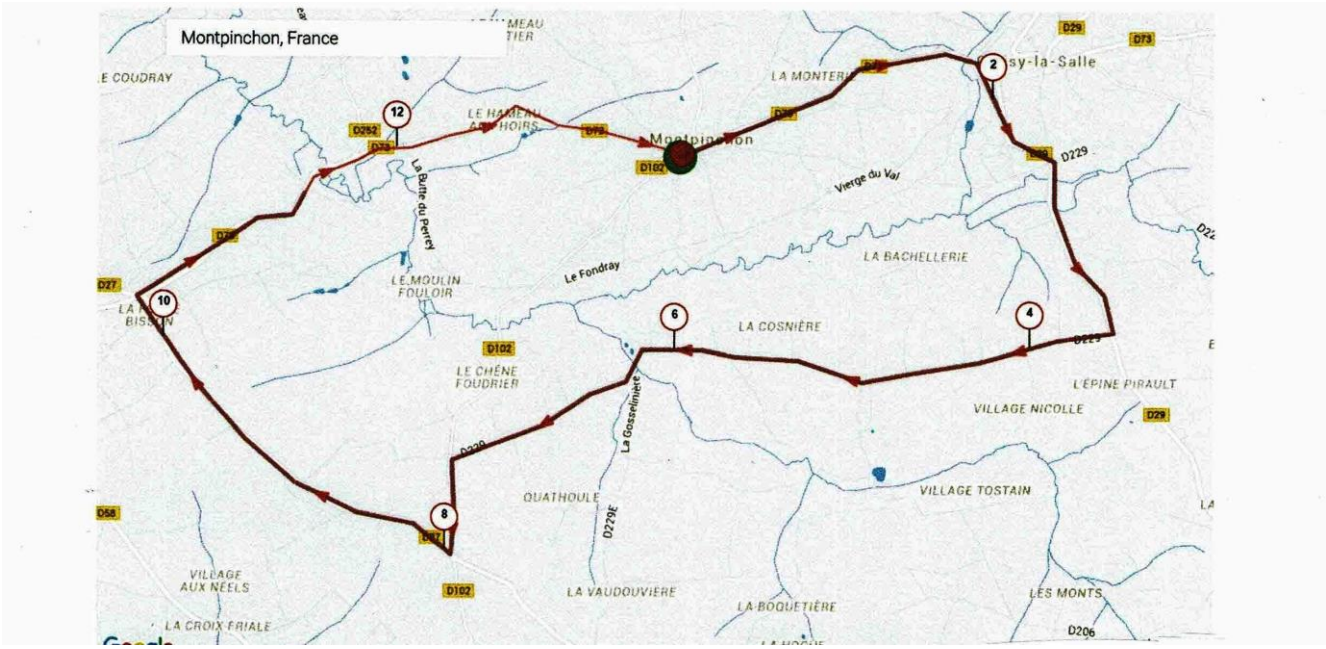

Profil

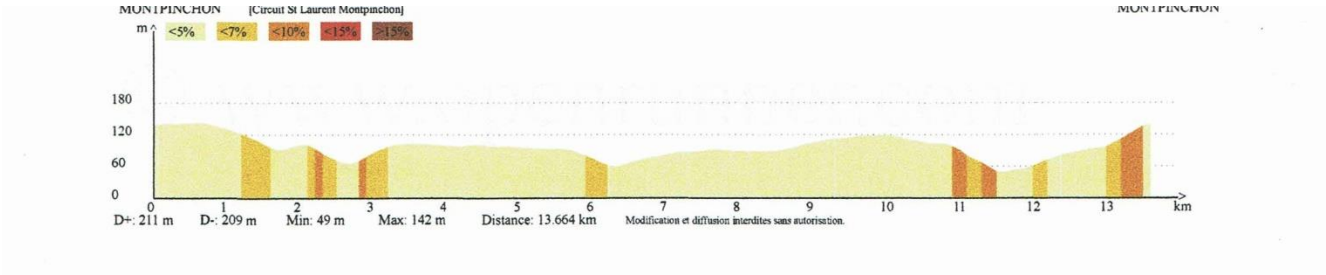

Samedi 10 août 2019

Saint Laurent Montpinchon

Juniors

		Vitesse estimée :		40,000	km/h
N°				Kms	Horaires
de route	Itinéraire			Parcourus	Course
D 73	**Montpinchon -podium**	**Départ**	**KM**	0,000	14:00:00
	Sortie du bourg			0,600	14:00:54
D 29	Le Moulin de la Roque le Tourniquet **à droite**			2,205	14:03:18
D 29	Le Val			2,400	14:03:36
D 229	Carrefour Guillon	**à droite**		3,500	14:05:15
D 229	le Petit Marcambye			4,500	14:06:45
D 229	Hôtel Feuillet	**les Coches**		6,000	14:09:00
D 102	le Grand Clos	**à gauche**		7,300	14:10:57
D 27	L'Auriole	**à droite**		7,900	14:11:51
	Début zone ravitaillement sur 1 km 600 à partir du 4ème tour				
D 27	le Mont Aval			9,500	14:14:15
D 73	la Croix Catel - Forge Bisson			10,200	14:15:18
D 73	la Soulle			11,400	14:17:06
D 73	Coquerel			11,900	14:17:51
D 73	hameau aux Hoirs			12,400	14:18:36
D 73	montée du Mur - hôtel Hébert			13,000	14:19:30
D 73	**Montpinchon**	*1er passage sur la ligne*		13,700	14:20:33
		2ème passage sur la ligne	**MG**	27,400	14:41:06
		3ème passage sur la ligne		41,100	15:01:39
		4ème passage sur la ligne	**MG**	54,800	15:22:12
		5ème passage sur la ligne		68,500	15:42:45
		6ème passage sur la ligne	**MG**	82,200	16:03:18
		7ème passage sur la ligne		95,900	16:23:51
		8ème passage sur la ligne arrivée		109,600	16:44:24